



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LA
WAIDE COMPAGNIE POUR L'ORGANISATION
DE SEPT REPRESENTATIONS D'UN
SPECTACLE LES 18, 19 ET 21 MARS 2024**

**DÉCISION N° DM-24-126
EN DATE DU 09 AVRIL 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la Waide compagnie, représentée par Madame Sylvie Begue, dont le siège social est situé 7, rue Jules Lardière – Appartement 7 – 80 000 Amiens – pour l'organisation de sept représentations du spectacle « Conciliabule » les 18, 19 et 21 mars 2024 ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la semaine petite enfance 2024.

D É C I D E

DE SIGNER avec la Waide compagnie, représentée par Madame Sylvie Begue, dont le siège social est situé 7, rue Jules Lardière – Appartement 7 – 80 000 Amiens – un contrat de cession pour l'organisation de sept représentations du spectacle « Conciliabule » les 18, 19 et 21 mars 2024, dont le prix de cession est fixé à 8 510,05 € (huit mille cinq cent dix euros et cinq centimes) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240409-lmc1H11587H1-AR
Date de réception en Préfecture : 09/04/2024
Date de Publication : 09/04/2024